

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat lance le concours d'architecture et d'ingénierie pour son ambitieux projet de Campus Santé

Le Conseil d'Etat a autorisé la mise au concours d'architecture et d'ingénierie depuis ce jour du projet de Campus Santé sur le site des Côtes de la Bourdonnette, à Dorigny. Ce concours, l'un des plus importants jamais lancés par l'Etat, est doté d'une enveloppe budgétaire de 157 millions et porte principalement sur la création d'un Centre coordonné de compétences cliniques (C4), la construction d'un bâtiment regroupant toutes les filières de la Haute école de santé Vaud (HESAV) et la réalisation de logements pour étudiants.

La pénurie de personnel dans le domaine de la santé est un problème récurrent. Pour y remédier à l'échelle régionale, le Conseil d'Etat s'est engagé dans son programme de législature 2012-2017 à accroître le nombre de personnes formées dans les métiers de la santé. Cette volonté politique est confrontée sur le terrain à la difficulté d'offrir des places de stages en nombre suffisant. La création du C4 apportera une première réponse en mettant à disposition des institutions de formation initiale et continue du domaine de la santé des infrastructures centralisées et spécialisées dans l'enseignement des pratiques cliniques par le biais de la simulation.

Parallèlement au C4, le vaste projet de Campus Santé prévoit la construction d'un second bâtiment destiné à HESAV. Au cours des dernières années, cette institution a connu une forte augmentation du nombre d'étudiants. Répartis sur une multitude de sites, les locaux actuels ne permettent pas d'absorber cette croissance malgré la récente mise à disposition de l'ancienne Polyclinique de la rue César-Roux. Le regroupement sur un seul site de l'ensemble des collaborateurs et activités de HESAV permettra d'optimiser son fonctionnement et de lui offrir une visibilité nouvelle. Le futur bâtiment intégrera en outre la filière d'ergothérapie, hébergée actuellement par la Haute école de travail social qui doit aussi faire face à la hausse de ses effectifs.

Lancé ce jour pour un résultat attendu en septembre 2016, le concours de projet porte sur l'aménagement de la parcelle propriété de l'Etat dite «des Côtes de la Bourdonnette» sur la commune de Chavannes-près-Renens. En plus de la réalisation des bâtiments C4 et HESAV, ce concours piloté par le SIPaL et dont le jury est présidé

par l'architecte cantonal Emmanuel Ventura inclut également la création de 500 logements pour étudiants ainsi que 2500 m2 d'activités économiques résidentielles. L'enveloppe budgétaire allouée à l'ensemble de ces programmes est fixée à 157 millions. Il est demandé en outre dans le cadre d'un concours d'idées de proposer l'implantation d'une zone de logements privés, d'un bâtiment pour l'administration cantonale et d'équipements communaux.

Pour le Conseil d'Etat, l'introduction à l'horizon 2021 du Campus Santé et sa localisation sur le site de la Bourdonnette, à proximité immédiate de l'UNIL et de l'EPFL, permettra de créer de nouvelles opportunités pour la formation et la recherche dans le domaine de la santé qui s'inscrivent dans la volonté du Canton de développer les synergies entre ses Hautes écoles.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 décembre 2015

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat en charge des constructions, 021 316 20 01; DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01; Emmanuel Ventura, architecte cantonal, 079 332 40 00